

ANNEXE 3

AMENAGEMENT PLATEFORME CONTENEURS
PORT DE CHALON
COURRIERS DE VNF



Lyon, le 09 JUIN 2016

Direction
Territoriale
Rhône Saône

Direction du
Développement

Bureau Tourisme,
Territoires et
Concessions
portualres

Chambre de Commerce et d'Industrie de
Saône et Loire
Monsieur le Président
3 place Gérard Genevès
CS 31110
71010 MACON cedex

Objet : projet d'investissement sur le port de Chalon sur Saône – programme CPIER Plan Rhône
Affaire suivie par Amélie BEVAND – 04 72 56 59 32 – amelic.bevand@vnf.fr
Pièce jointe : 1 courrier de validation d'investissement portuaire pour dossier de demande de subvention

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 11 mai 2016, vous m'avez fait parvenir une demande d'autorisation d'investissement sur la concession portuaire de Chalon sur Saône, en tant que concessionnaire du port depuis le 25/06/1942 jusqu'au 29/04/2026.

Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'article 3 du cahier des charges de concession qui indique que le concessionnaire « est tenu de soumettre [au concédant] les projets d'exécution, d'acquisition ou de modification de tous les ouvrages et de tous les engins à installer », ainsi que dans le cadre du dialogue de gestion mis en place par le concédant.

L'investissement qui concerne l'activité conteneurs est destiné à optimiser les capacités d'exploitation du port avec la perspective de nouveaux trafics. Il permettra au port de disposer d'une plateforme de stockage sécurisée et d'une zone supplémentaire de stockage et de manutention, de conforter l'aire de circulation des engins, et de procéder aux aménagements nécessaires à la sécurité des agents portualres et des tiers.

Le coût prévisionnel de l'opération de 620 000€ HT sera financé par le biais d'un emprunt supporté par la concession portuaire et par d'éventuelles subventions.

Au vu des éléments financiers joints à votre courrier, et notamment dans la « version 2 – avec subvention », il apparaît que cette opération produira un excédent de recettes nettes, en incluant son amortissement sur la durée restante de concession, soit 9,5 années. L'emprunt de 372k€ sera remboursé avant la fin de la concession. L'économie globale du port, telle que présentée est en situation excédentaire.

Aussi, au titre de l'article 3 du cahier des charges de la concession, je valide cet investissement effectué dans les conditions de subvention associées (« version 2 – avec subvention ») et vous transmets un courrier à joindre à votre dossier de demande de subvention auprès des cofinanceurs.

Je précise que la présente ne vaut pas accord de remboursement du reliquat d'emprunt de 249 000€ mentionné dans la « version 1 – sans subvention » dans le cas où la CCI concessionnaire n'obtiendrait pas les subventions Plan Rhône demandées.

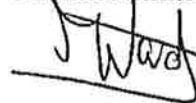
2 rue de la Quarantaine - 69321 Lyon cedex 05
T. +33 (0)4 72 56 59 00 F. +33 (0)4 72 56 59 01 www.vnf.fr

Enfin en tant que concédant, je vous demande de me soumettre le plan de financement définitif incluant les modalités du prêt ainsi que les caractéristiques techniques et plans définitifs de l'aménagement une fois qu'ils auront été produits.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Monique NOVAT

Directrice territoriale



2 rue de la Quarantaine - 69321 Lyon cedex 05
T. +33 (0)4 72 56 59 00 F. +33 (0)4 72 56 59 01 www.vnf.fr

Établissement public de l'État à caractère administratif,
article L 4311-1 du code des transports TVA intracommunautaire FR 89 130 017 791
SIRET 130 017 791 00076. Compte bancaire: Agent comptable secondaire de VNF, ouvert à la DRFIP Rhône-Alpes
n° 10071 6000 00001004270 88. IBAN FR78 1007 1690 0000 0010 0427 058, BIC n°TRPUFRP1



Lyon, le 09 JUIN 2016

Direction
Territoriale
Rhône Saône

Direction du
Développement

Bureau Tourisme,
Territoires et
Concessions
portualres

Chambre de Commerce et d'Industrie de
Saône et Loire
Monsieur le Président
3 place Gérard Genevès
CS 31110
71010 MACON cedex

Objet : projet d'investissement sur le port de Chalon sur Saône – programme CPIER Plan Rhône
Affaire suivie par Amélie BEVAND – 04 72 56 59 32 – amelie.bevand@vnf.fr



Monsieur le Président,

Par la présente, au titre de ma mission de concédant, je valide l'investissement suivant aux conditions suivantes :

CONCESSIONNAIRE : CCI de Saône-et-Loire

INTITULE : Aménagement plateformes conteneurs port de Chalon-sur-Saône

MONTANT HT : 620 000 €

PLAN DE FINANCEMENT :

- | | |
|--|-----------|
| - État Plan Rhône 20 % | 124 000 € |
| - Région Bourgogne Franche-Comté Plan Rhône 20 % | 124 000 € |
| - CCI de Saône-et-Loire 60 % | 372 000 € |

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Monique NOVAT

Directrice territoriale

2 rue de la Quarantaine - 69321 Lyon cedex 05
T. +33 (0)4 72 56 59 00 F. +33 (0)4 72 56 59 01 www.vnf.fr